

au roi, qui par le décret du 16 octobre 1743, ferme la maison et ordonne la dispersion des religieuses. La résistance des moniales s'effondre deux ans plus tard, quand la prieure madame de Renansart est nommée abbesse du Parc-aux-Dames près de Crépy. Les quarante cinq moniales sont dispersées le 1er juillet 1745 au Parc-aux-Dames, à Royallieu et à Saint-Rémy de Villers-Cotterets. En 1748, l'évêque de Soissons Monseigneur de Fitz-James, rend le décret d'extinction de l'abbaye, ses biens sont réunis à ceux de l'abbaye de Royallieu. En fait, par suite d'erreurs de procédures, il fallut vingt ans pour que l'extinction soit définitive. La cure fut vacante de 1748 à 1764.

Le curé Capeaumont nommé en 1764 lutta contre madame de Soulanges qui ne respectait pas ses obligations, et pour obtenir une indemnisation à la suite de la démolition de Saint-Denis en 1750, mais il n'obtint que peu de choses. L'extinction de l'abbaye doit être replacée dans le cadre de la politique royale de Louis XV, résolu à supprimer nombre de couvents isolés ou trop restreints en nombre de religieuses : pourtant Morienvall comprenait beaucoup plus de moniales que Royallieu (19 contre 45). L'église abbatiale devient alors église paroissiale, et les biens mobiliers sont ou vendus ou dispersés. Seules les stalles et le dais restent sur place. L'évangélaire reviendra en définitive au Chapitre cathédral de Noyon. Les reliques de saint Annobert sont démantelées et dispersées. Le cloître est démoli, Royallieu récupère de nombreux fragments de l'édifice ou œuvres d'art ; madame de Soulanges fait partir les sœurs de l'Enfant-Jésus un temps logées à l'abbaye, refuse toute réparation sur l'église abbatiale. Le domaine proprement dit est donné à bail à un fermier.

A partir de 1769 les relations entre madame de Soulanges se normalisent, mais le curé dans ses notes accuse Louise de France, protectrice de l'abbesse, sa gouvernante, d'avoir agi en sous main dans le but d'enrichir Royallieu, réputée relativement pauvre.

La transformation en église paroissiale de l'abbatiale de Morienvall l'a préservée pour les générations suivantes. La présence du combatif curé maire permettra de passer les heures difficiles de la Révolution.

3 avril

Pierre-Louis GARNIER

1465 : Compiègne pendant la guerre du Bien Public et le franchissement de l'Oise à Pont-Sainte-Maxence

L'orateur est officier de garnison à Compiègne, spécialiste de l'histoire militaire et spécialement de l'armement et de l'artillerie.

L'épisode retracé par cet exposé est l'un de ceux par lesquels s'est manifestée la fidélité multiséculaire à la monarchie de la ville de Compiègne. Elle n'a pas été directement touchée par la guerre de 1465 et n'a pas eu à soutenir de siège ; la cité n'a ouvert ses portes à l'ennemi que sur ordre du roi et après que la paix ait été signée, l'essentiel des combats s'étant déroulé autour de Paris.

L'armée commandée par Charles de Bourgogne (qui n'est pas encore duc de Bourgogne) vient des Pays-Bas. Elle franchit l'Oise à Pont-Sainte-Maxence, la Seine au pont de Saint-Cloud, encore la Seine sur un pont qu'elle construit à Moret et la Marne à Charenton. Le roi Louis XI se trouve assiégé dans sa capitale. Compiègne demeure fidèle mais doit se mettre en état de défense. Elle ne reste pas derrière ses murs puisqu'elle participe à une attaque contre les Bourguignons qui permet de reprendre Pont-Sainte-Maxence. Ce succès coupe les communications entre les Pays-Bas bourguignons et Paris, mais ne suffit pas à inverser le cours de la guerre et Louis XI est obligé de traiter.

1465 marque le commencement des guerres qui ont opposé Louis XI et Charles le Téméraire. Partant du constat du désastre final que fut pour la Bourgogne la mort du Téméraire devant Nancy, le 5 janvier 1477, beaucoup d'auteurs ont négligé les erreurs commises par Louis XI après son avènement et dans la conduite de cette guerre et le grand sens politique de Charles de Bourgogne, prince encore novice et qui doit tenir compte des bévues de son père vieillissant.

En quelques années Louis XI réussit à mettre en péril les grands atouts dont le roi disposait en raison des progrès de l'autorité monarchique accomplis sous Charles VII. Compiègne est une bonne ville qui comme toutes les autres est totalement intégrée dans l'organisation politique et militaire du royaume. Elle loge les gens de guerre de l'armée permanente, fournit le guet, entretient ses murs et son artillerie, et son obéissance n'est pas en cause. Les maladresses du roi dressent contre lui une coalition, unique dans l'histoire de France, d'à peu près tous les grands feudataires du royaume qui se posent en défenseurs du Bien Public. Les armées des princes convergent vers Paris. En mai celle des Bourguignons s'empare de l'Est picard (Roye, Montdidier, Péronne) sans grande résistance, à part celle du château de Beaulieu-les-Fontaines qui donna lieu à un siège assez sérieux. Louis qui veut d'abord s'attaquer au duc Jean II de Bourbon part avec le gros de son armée combattre en Auvergne tandis que les Bourguignons s'approchent de Paris. Le Téméraire de son côté veut aller vite et se trouver devant Paris pour la Saint Jean. Il arrive à Pont-Sainte-Maxence, s'empare de la ville le 25 juin, contourne Senlis et arrive à Saint-Denis ; il passe la Seine et rencontre l'armée royale à Montlhéry le 16 juillet.

La bataille est confuse mais le terrain reste au Bourguignon. Des fuyards bourguignons cependant repassent le pont de Saint-Cloud et se dirigent vers Pont-Sainte-Maxence. Ils répandent la fausse nouvelle de la mort ou de la captivité du fils du duc de Bourgogne. Le 17 ou 18 juillet, le seigneur de Mouy, capitaine de Compiègne avec les quelques troupes dont il peut disposer dans les environs de Compiègne et de Senlis, en réquisitionnant l'artillerie de Compiègne amenée par bateau, reprend Pont aux Bourguignons. Les Liégeois profitent eux aussi de la fausse nouvelle de la défaite de Charles pour attaquer le Brabant. Mais les Bourguignons se ressaisissent ; le comte de Nassau bat les Liégeois à Montenac le 20 octobre tandis qu'en Picardie Philippe de Saveuse, capitaine général de l'Artois nouvellement institué par Philippe le Bon reprend l'offensive. Il avance vers Paris et apporte à Charles de Bourgogne à la fin septembre les renforts nécessaires à la poursuite de la guerre. Au même moment, Pontoise puis Rouen passent aux mains des princes rebelles. Louis assiégé n'a plus qu'à négocier et à satisfaire les revendications propres à chacun d'eux. Ainsi comme l'écrit Philippe de Commines "le bien public s'est mué en un bien particulier".

L'examen du compte de Jean Bourgeois receveur de Compiègne pour deux ans commençant à la Saint Jean 1464, d'autres pièces conservées aux Archives municipales, le registre des délibérations municipales de la ville de Senlis conservé aux Archives départementales de l'Oise, les comptes de l'artillerie bourguignonne conservés à Lille aux Archives départementales du Nord permettent de compléter le récit des chroniques qui ont rapportés les faits pour lesquels on dispose aussi d'une bibliographie très abondante. Cette communication a pour objectif d'éclairer autant que possible l'ensemble de la guerre du Bien Public y compris la crise politique qui la précède, vue depuis Compiègne, en rapportant les faits militaires mais aussi en examinant pourquoi et comment la ville est restée fidèle. L'exposé se termine par un examen financier des comptes visant à déterminer l'impact que les événements ont pu avoir sur les finances et aussi sur la vie des Compiègnais.

Le président félicite l'orateur pour sa documentation solide et même parfois touffue. Cet épisode a été replacé dans l'histoire européenne. Il ne faut pas oublier que Compiègne se relève à peine du terrible siège de 1430. Cependant le clocher de l'église Saint-Jacques vient d'être édifié, mais le portail qui devait le relier à un clocher jumeau ne sera pas achevé. Le donjon, dit de Pierrefonds, est en démolition. Les cloches de Saint-Germain, Saint-Jeandes-Vignes et Margny sont enlevées afin d'être placées aux portes de la ville, ainsi qu'à la Tour Saint-Michel qui sert de guette et voisine avec le portail de Saint-Corneille.

Le capitaine Garnier va ensuite examiner la bombarde située dans la cour de l'Hôtel de ville : il la date du début du XVe siècle et pourrait donc être celle qui fut transportée de Choisy à Compiègne, par voie d'eau, lors du siège de 1430. Il n'en reste que la boîte à poudre, la volée, tuyau allongé, a disparu.